# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 28 AVRIL 1858.

Imprimé et publié par
C. L. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
[illegible] WEISSE, E. DUFOUR,
[illegible] OLVKROER, S. HARBY.
[illegible] Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 28 AVRIL 1858.

**Abonnés à la semaine.**

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six [illegible] payés aux porteurs.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

[illegible] Meubles, broderies, etc. [illegible] Lot de meubles. [illegible] Eaux de vie, vins, sardines. [illegible] cigares et tabac de la Havane. [illegible] terrains dans le [illegible]. [illegible] Lot de groceries. [illegible] St Louis—Un grand [illegible] rue St-Claude près de [illegible]. [illegible] rue St Philippe, entre [illegible]. [illegible] Annonciation vis à vis la Place d'Ar[illegible]. [illegible] entre les rues Roman [illegible] terrain. Pour les dé[illegible].

## Le Mexique et le Protectorat des Etats-Unis.

[illegible] présentée l'autre jour au Sénat [illegible] par M. Houston au sujet [illegible]: "Attendu que [illegible] Mexique pour régler ses [illegible] ont été infructueux, et [illegible] que ce pays ne soit [illegible] attendu aussi que les [illegible] de leur politique conti[illegible] jamais permettre que [illegible] par l'Espagne ou qu'il [illegible] puissance étrangère; [illegible] comité spécial de sept [illegible] l'examiner s'il n'est pas [illegible] dans la république voisi[illegible] Etats Unis."

[illegible] pas imposer notre [illegible] la mesure qu'a pro[illegible] ne saurait avoir d'effet, [illegible] Congrès l'adopterait, qu'a[illegible] voisins. Mais nous [illegible], d'abord que le [illegible] résolution, et en second [illegible] elle ne serait point [illegible] Mexique.

[illegible] la proposition [illegible] parce que, dans les [illegible] elle n'aurait aucune [illegible] Mexique. A qui, en effet, [illegible] gouvernement de [illegible] ceux qui l'ont pré[illegible] administrer sagement [illegible] ses véritables voies? [illegible] rejetteraient avec [illegible] Etats Unis et pré[illegible] de se préoccuper [illegible] et du bonheur du Mexi[illegible] peut-être différent [illegible] par une puissance [illegible] protectorat de l'Union de[illegible] yeux une alliance pré[illegible] ressentiment d'accepter les [illegible] nous leur ferions. [illegible] entraînerait tôt ou tard [illegible] est ce que nos voisins n'igno[illegible] pour eux une raison suf[illegible] la mesure? Non, puis[illegible] une nationalité nominale, [illegible] aucune liberté, qu'ils [illegible] chefs ambitieux qui [illegible], qu'ils n'ont les [illegible] à l'intérieur ni à [illegible] et pressurés [illegible] petits tyrans disséminés [illegible] provinces, que des mi[illegible] et paralysent leur [illegible]. Il n'ont rien [illegible] et l'annexion serait [illegible] enfant.

[illegible] tous les Mexi[illegible] du gouvernement, [illegible] sous la tu[illegible] sentiment qui la fe[illegible] classe de la po[illegible] dans une vanité [illegible] réellement in[illegible]. Qu'est ce que le [illegible] ne vous protège [illegible] aucune insulte?

[illegible] des ci[illegible] de la république, [illegible] de la tranquillité qui [illegible] Mexique à la suite de [illegible] pèseront il y a quel[illegible] général Scott [illegible] la capitale. Fatigués [illegible] de la paix et de la [illegible] avaient apportées leurs [illegible] de la présence [illegible] leurs pays et eussent [illegible] se prolongeât indé[illegible].

[illegible] ne serait qu'u[illegible] les Mexi[illegible] bénéfices. [illegible] républi[illegible] la police inté[illegible] par nos sol[illegible] d'un Etat qui [illegible] une place ho[illegible] nous serions les [illegible] garde contre les ef[illegible] adresserait notre [illegible] Mexique est irrévo[illegible] d'avenir, et s'il [illegible] du joug des [illegible] le plus sage em[illegible] sa liberté serait [illegible] l'Union.

[illegible] à une dette [illegible] millions de pias[illegible] acquitter, puis[illegible] même pas à solder [illegible] Santa Anna [illegible] et payer des [illegible], il y a quel[illegible] une portion du [illegible]. Ses successeurs [illegible] avoir un revenu [illegible] qui pèsent déjà [illegible] tributables.

[illegible] et radical dans [illegible] pourrait [illegible] ruine complète qui [illegible] et les Mexicains [illegible] ne s'opérera [illegible] étrangère. Le Mexi[illegible] degré d'abaisse[illegible] doit être absorbé [illegible] Etat serait l'Es[illegible] l'Espagne dont le [illegible] colonie, l'Angle[illegible] créancière—si le [illegible] s'opposait à ces [illegible] infranchissable. [illegible] de la nationalité [illegible] l'Union qui pré[illegible] héritera de la [illegible].

[illegible] accepté par nos [illegible], à l'an[illegible] qu'il ne soit pas [illegible] inévitable, car le [illegible] ses dernières [illegible] se verra obligé [illegible] l'Union, et de ce jour [illegible] morale et politique.

[illegible] avis de Galveston [illegible] Brownsville du 14.—Le [illegible] avec violence depuis [illegible] première de ces villes. [illegible] partie pour la [illegible] est rentrée en dé[illegible] d'eau que tous [illegible] avaient pu fran[illegible] bord.—M. Alexander [illegible] a été tué par le [illegible] avait reçu du maire l'or[illegible] étant armé d'un [illegible] exécution de l'ordre, [illegible] d'un revolver.

[illegible] CLASSIQUE.—C'est ce [illegible] concert de la Société [illegible] l'affluence sera consi[illegible] souscripteurs voudront [illegible] réunion de la saison. Le [illegible] plein d'attraits: il se com[illegible] des deux chefs d'œuvre de [illegible] Oberon, du célèbre [illegible] symphonie en ut mineur de [illegible].

[illegible] dignement l'œuvre [illegible] entreprise, et notre ville doit [illegible] obtenir un résultat aussi [illegible] teurs ont droit à la re[illegible] de notre public, pour avoir, [illegible] obstacles, tenu les promesses [illegible].

[illegible] à New-York les Bons-Bons de Mu[illegible] les amis de la bonne [illegible] une institution qui [illegible] jouissances que don[illegible] des grands composi[illegible].

[illegible] année prochaine le nom[illegible] sera doublé. La Société [illegible] d'aborder les plus hau[illegible] musicales. M. Collignon, [illegible] baton de chef d'or[illegible] développer les ressources [illegible] nombre et l'excellence [illegible] soir donc. Ce festi[illegible] triomphe et marquera [illegible] artistiques de la [illegible].

## Dépêches Télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE.

**NOUVELLES DE LA CALIFORNIE.**

New-York, 27.—Le steamer de la malle *Moses Taylor*, est arrivé d'Aspinwall, avec des nouvelles jusqu'au 19 courant. Il y a à bord un million et demi en espèces. Le colonel Schlessinger est du nombre des passagers.

Les vents d'équinoxe ont soufflé avec violence le long des côtes de la Californie, et les rivières ont partout débordé, particulièrement dans les districts miniers.

Le capitaine Bennet, de ci-devant brick Cornelia, a été arrêté à San Francisco pour avoir dérobé à bord de ce navire $60,000 en argent, et l'avoir ensuite fait naufrager.

PEROU.—Une bataille sanglante a eu lieu à Arguipa, le 7 du mois dernier, entre les troupes du gouvernement, sous Castillon, et les révolutionnaires, sous Vivandéo. Ce dernier a pris la fuite et s'est réfugié à Bolivar. Castillon a l'intention de porter la guerre jusqu'à Bolivar et de renverser le gouvernement de Linares.

Il n'y a rien d'important des îles Sandwich.

MARCHÉS DE SAN FRANCISCO.—Les marchés étaient languissants et presque tous les articles dépréciés. Depuis la précédente malle, il n'y a eu que les articles très rares qui aient conservé leurs prix, tels que les céréales. Les dernières pluies ont ravivé l'attente des mineurs. Les relevés du mois de mars démontrent une augmentation de 50 pour cent au-dessus des résultats du mois de janvier.

**Nouvelles des plaines.**

St-Louis, 27.—Les journaux de Santa Fé disent que le capitaine Marcy a été arrêté par un exprès du général Garland et qu'il reste sur la rivière Arkens.—On a appris, de même source, que la neige est tombée avec abondance de ce côté de Santa Fé; nombre d'animaux des trains en route sont morts de froid. Les Indiens continuent leurs déprédations dans la partie sud du territoire.

**MEURTRES.**

Thomas Smith a tué Giddings, l'entrepreneur de la malle par la voie du Sud; conséquences d'une querelle de jeu.

Preston Beck, de la société Beck & Johnson, forte maison marchande, dans ce territoire, a été mortellement blessé dans une rencontre avec Gorman; celui-ci a été tué.

**CONGRES.**

Washington, 26 avril—CHAMBRE.—La motion de M. Hopkins, sur le rapport des conférences relatives au Kansas, est renvoyée à mercredi.

Au Sénat, le bill du déficit est sorti avec des amendemens.

CHAMBRE—M. Petit a fait un rapport sur les questions qui se rattachent à la vente du Fort Snelling. Il a donné l'assurance qu'aucun membre du Congrès ne s'était compromis dans cette transaction.

SÉNAT—M. Crittenden a déclaré que le rapport de la conférence qui a eu lieu sur les affaires du Kansas était un compromis fait dans l'intention d'introduire le Kansas avec la constitution de Lecompton.

**WASHINGTON.**

Washington, 27.—2700 propositions de contrats ont été faites, hier, pour le transport des malles.

INCENDIE—Augusta, 27—L'atelier de meubles de Ross & Co à Macon, a été complètement détruit par le feu, la nuit dernière.

**LE TÉLÉGRAPHE SOUS-MARIN.**

Washington, 27—Le capitaine Hudson, de la frégate à vapeur des Etats-Unis Niagara, écrit au département de la marine, en date du 9 courant, que 470 milles du cable ont été roulés à bord. Chacune des frégates doit en prendre 1460 milles. Les officiers et l'équipage du Niagara jouissaient d'une bonne santé.

**MARCHÉS.**

New-York, 26—Coton, ferme. Upland middling à 12½; farine ferme; blé du Sud, rouge, de $1 12 à 1 20; blé blanc, de $1 30 à 1 35;—Bacon: jambons 9½ à 10 cts; épaules 7 à 7¼ c; maïs, 73 à 73½; lard blanc 11½ à 11¾; sucre Muscovado 5¼ à 6½; de la Havane 7 à 7¾, huile de lin 69 et 70; graisse 10½ et 10¾.

Cincinnati, 26—Farine languissante; whisky 16½; mess porc $18 25; lard, bacon et porc, tenus ferme.

New-York, 27—Le coton et la farine se maintiennent fermes; blé blanc de l'Ouest 25 à 32 1[2; bœuf stationnaire; porc 18 75 à 19 10; jambons gras 9 1[2 à 10; tabac 11 à 16; graisse 11 5[8 à 11; sucre muscovados 5 3[4 à 6 1[2; café stationnaire; suif 10 à 1[4 à 10 1[2.

Cincinnati, 27—Farine languissante; whisky 16 3[4, graisse languissante à 11 c.

St-Louis, 27—Farine 3 80; maïs blanc 45 c; avoine 34 à 35; chanvre 78 à 80; tabac en lugs 3 95; en feuilles 13.

**RIVIÈRES.**

MEMPHIS, 6 h. du soir—La rivière a monté de cinq pouces, devant notre ville, depuis 24 heures. Il y a eu de la gelée blanche ce matin.

St-Louis, 27.—Rivière stationnaire; dimanche sont arrivés les steamers Maria Denning et City of Memphis. Lundi est parti le New Monongahela.

Louisville, 27—La rivière de l'Ohio a baissé devant notre ville; il n'y a que 8 pieds d'eau au canal.

Vicksburg, 27 avril.—Ici, la rivière a monté d'un pouce dans les 24 heures dernières; il en est de même de la rivière Yazoo.

Descendaient le fleuve: à 10 heures, hier soir, le Lacey; à 1 heure, ce matin, le Howard.

**Correspondance de la Presse associée.**

Route de la malle, par mer, entre les Etats-Unis et l'Europe.

Washington, 22 avril 1858.—M. Florence, de la Pennsylvanie, a manifesté son intention de présenter un projet de loi sur l'établissement d'une route postale, par mer, entre les Etats Unis et l'Europe, et de régulariser ainsi le transport de la malle, en réduisant les dépenses.

Les principaux traits de cet acte sont particuliers. L'opération est générale de sa nature, totalement dégagée des contrats privés et doit, si elle devient une loi, placer le service de la malle par mer sur les mêmes bases que le service de l'intérieur des Etats-Unis. L'ultimatum du projet de loi dont il s'agit pourvoit à l'établissement de cinq lignes de steamers partant de divers points des Etat-Unis pour l'Europe, en réduisant les dépenses sur le montant des transports, pour ledit service de la malle, et on croit que, de cette façon, les Etats Unis tireraient un revenu de ce service. Les lignes seraient établies comme suit:

Route No 1—Philadelphie à Southampton;
" No 2—New-York au Havre, voie de Southampton;
Route No 3—New York à Gluckstadt, voie de Plymouth, Havre et Rotterdam;
Route No 4—Nouvelle-Orléans à Bordeaux, par la Havane, Bermude, Fayal et Santander;
Route No 5—Norfolk à Nantes.

Le bill pourvoit aux allocations à accorder à chaque ligne, à raison de 3 piastres par mille, et le tonnage des steamers devra être de 2000; la vitesse, de 10 milles à l'heure. Il y aura des amendes imposées pour les retards dans les arrivages et les départs.

Les lettres devront passer par les postes et payer le port régulier, qui sera crédité au service de la malle océanique.

L'allocation aux cinq lignes sera de $881,376 par an.

THEATRE D'ORLEANS. — On n'oubliera pas que la représentation de demain, jeudi, est au bénéfice de Mme Colson. L'affiche annonce *la Fille du Régiment* et *le Tableau Parlant* pour cette solennité.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE. — La Société française de Bienfaisance et d'assistance mutuelle donnera, dimanche prochain, 2 mai, dans l'Asile situé rue du Bayou, un grand banquet en l'honneur de l'anniversaire de sa fondation. Une obligeante invitation nous a été adressée et nous prions le conseil d'administration d'agréer nos sincères remerciemens.

## CHRONIQUE LOCALE.

**CONSEIL DE VILLE.**

ALDERMEN. — Réunion à sept heures. M. Summers occupe le fauteuil.

Message du maire transmettant une lettre de l'Hon. T. G. Hunt relativement à "l'American Colonization Society."—Soumis au comité de finances.

Lettre du voyer relativement aux réparations qu'exigent les édifices publics. — Soumise au comité.

A la demande de M. De Labarre, le Conseil adopte de nouveau la résolution qui accorde un privilége à M. F. Ecrot, fermier du marché.

Résolution des Assistants ordonnant le paiement de divers comptes.—Adoptée.

Résolution des Assistants chargeant l'avocat de la ville de percevoir certaines taxes et lui allouant une commission de vingt pour cent.—Adoptée.

La démission de M. H. Florance, directeur du chemin de fer de Jackson, est acceptée.

Lettre de nombreux habitants de la rue des Magasins, près la rue Poyfarré, demandant la construction d'un entrepôt destiné à recevoir la ménage.—Soumise au comité des rues et débarcadères.

Lettre d'un des héritiers Gayot, priant le Conseil de nommer un comité spécial relativement au marché de la rue des Magasins.—M. De Labarre demande qu'elle soit déposée sur le bureau; M. Vennard s'y oppose. Deux membres votent pour et quatre contre le dépôt.—M. De Labarre présente, comme substitut, une résolution qui ordonne l'achat d'un terrain situé près de celui sur lequel se trouvait le marché.—La question est soumise à un comité composé de MM. Landry, Dupré, Vennard et Wiltz.

Résolution de M. Howell ordonnant la pose des ponts en fer dans les rues Remparts et Bourgogne.—Soumise au comité.

Résolution des Assistants allouant $1500 aux Ecoles publiques du Quatrième District. Adoptée.

Rapport du comité des rues et débarcadères ordonnant que les rues Camp et Melpomène soient nettoyées immédiatement.—Approuvé. Le Conseil approuve en outre une résolution pour nettoyer une partie de la rue Claiborne; une seconde pour améliorer le terrain neutre de la rue de la Commune, près Gasquet; une troisième qui ordonne de renverser certaines barrières de la rue des Bons Enfants.

Résolution des Assistants ordonnant la vente d'un contrat pour prolonger le marché Tremé—Adopté à l'unanimité.

Résolution des Assistants au sujet du chemin de Carrollton.—Adoptée.

M. Landry appelle la résolution qui ordonne l'achat (pour $21,000) de certaines propriétés de Mme Vennard (Withers). A la demande de M. Bernard, la question est renvoyée à la prochaine séance.

ALDERMEN ASSISTANTS. — Réunion à sept heures. M. Magioni occupe le fauteuil.

Le message du Maire (mentionné dans le rapport de la séance des Aldermen) est soumis au comité de finances.

Le rapport hebdomadaire du trésorier annonce qu'il reste en caisse une somme de $103,003 11.

Résolution des Aldermen autorisant l'avocat-assistant de la ville à régler avec les agents, au nom de la ville de Baltimore, pour taxes dues à la Nouvelle-Orléans sur les propriétés McDonogh—Adoptée.

L'ordonnance qui a trait aux wharves et que les Aldermen ont déjà adoptée, est mise à l'ordre du jour pour une séance qui aura lieu samedi prochain, à 6 heures du soir.

Résolution nommant un comité demandé par un des héritiers Guyot.—Déposée sur le bureau sujette à l'appel.

Résolution allouant $33,000 pour la construction d'édifices destinés aux Ecoles Publiques, ainsi que le recommandent les Directeurs. Adoptée. Cette résolution alloue $10,000 au Premier District, $8,500 au Deuxième District, $7,000 au Troisième District et $8,000 au Quatrième District.

Le comité de finances présente un long rapport et une ordonnance relativement à la direction des propriétés McDonogh. L'ordonnance nomme un commis qui recevra $2,400 par an; ordonne la vente des propriétés, un cinquième comptant et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit; ordonne le placement des fonds dans des bons de la ville ou des actions d'institutions incorporées de cette ville; consacre le reste aux Ecoles Publiques sous le titre de "McDonogh School Fund"; ordonne la nomination de plusieurs personnes chargées de veiller aux intérêts de la ville.

Rapport du comité des rues et débarcadères recommandant de réparer les marchés Ste-Marie et Dryades; de construire un nouveau [illegible] au Carrollton Avenue; d'entourer quelques-unes des places publiques. Adopté.

Le Conseil s'ajourne.

PREMIÈRE COUR.—Wm Wright et Nathaniel Logan, accusés d'avoir assassiné un Indien le 8 février dernier, ont été jugés hier. M. H. D. Hennen était chargé de la défense; M. Metse, avocat général, représentait l'Etat.

Après une demi-heure de délibération, le jury a présenté un verdict de culpabilité, mais écarté la peine de mort.

Logan n'est âgé que de dix-neuf ans; il a versé des larmes pendant la plaidoirie de son défenseur. Wright ne semblait guère ému.

Nous avons publié à l'époque les détails de ce meurtre. Logan provoqua l'Indien; celui-ci le poursuivit. Logan, craignant pour ses jours, appela Wright; tous deux alors se mirent à battre l'Indien et ne cessèrent de le frapper que quand il eut rendu le dernier soupir.

—L'affaire "l'Etat contre Jas. Lindsey, accusé du meurtre de M. Ellis, second du navire *Martha Rideout*," sera appelée aujourd'hui.

L'affaire "l'Etat contre Harry Hasse, accusé du meurtre de sa femme," sera appelée demain.

COUR DU RECORDER STITH—James Flaherty, que T. Bath accusait de lui avoir enlevé un portefeuille et pris la fuite, a été envoyé devant la Première Cour. Les dépositions prouvent clairement sa culpabilité.—En prison.

Edward Moore a dû acquitter une amende de vingt piastres pour être entré chez Catherine Sheehan, rue Johnson, et avoir fouetté son fils, âgé de treize ans.

Antoine Stevens déclare que Jack Derbinger s'est enivré, il y a quelque temps, dans la rue Thalie, l'a assailli et lui a presque enlevé un pouce d'un coup de dent.—Cautionnement de $500.

COUR DU RECORDER FABRE—Geo. Miller a été envoyé hier devant la Première Cour de District pour avoir donné en paiement à M. Levy un faux billet de vingt piastres de la Banque de l'Etat.—En prison, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement.

B. Simon dit que Frank Lafayette l'a assailli—Cautionnement.

Pierre Boulat, Chas Marmot et Sally Graham sont accusés de bris de paix.

Le recorder a fait conduire Harriette Lévy à l'asile des aliénés.

Ben Miller et Pete Smith, vagabonds, passeront trois mois à la maison de travail.

Herman Clum est en prison sous prévention d'avoir fait passer un faux billet de vingt piastres de la Banque de l'Etat.

COUR DU RECORDER SOLOMON—James Carter et Randell McCullom, jeunes garçons, ont été écroués, hier, par ordre du recorder Solomon, en attendant qu'ils répondent à l'accusation d'avoir blessé John Keen, lundi soir, au No 24 rue Mandeville.—Randell est accusé de complicité. Keen a reçu un coup de couteau à la main. L'affidavit déclare que Carter et son ami ont voulu le tuer.

John Léonard et sa femme sont accusés d'avoir menacé de tuer O. Salorin—Cautionnement.

ENQUÊTES—Un enfant de cinq ans, John George Herman, qui a été blessé, dimanche dernier, par la chûte d'une charrette qu'on réparait dans une boutique de la rue Erato, est mort des suites de la blessure. Le coroner a pratiqué hier la levée du corps.

—Une autre enquête a été tenue, hier après midi, sur le cadavre d'un blanc inconnu qu'on a trouvé flottant dans le fleuve. Verdict: noyé. Le défunt portait les vêtements des hommes employés à bord des bateaux à vapeur.

SUICIDE.—M. Charles Lutz, bien connu de notre communauté, qu'il avait quittée pour aller faire de la chaux de pierre dans la Pinière, près des sources de Beaver Creek, dit le *Courrier des Opelousas*, s'est suicidé mardi dernier, en se tirant un coup de fusil à la tête. Cet infortuné avait déjà une fois, dit-on, attenté à sa propre vie, et cependant on ne sait à quelle cause attribuer cet acte brutal et contre nature. Il était âgé d'environ 44 ans, honnête, paisible et industrieux.

DERNIÈRE LETTRE D'ORSINI. — La *Gazette Piémontaise* a publié le texte de la dernière lettre adressée par Orsini à l'empereur des Français. Cette lettre est traduite de l'italien. La voici:

*A S. M. Napoléon III, empereur des Français.*

"Sire,

"Votre Majesté impériale, en permettant que ma lettre écrite le 11 février dernier fût publiée, a donné une preuve évidente de sa générosité, et m'a démontré que les vœux exprimés en faveur de ma patrie ont de l'écho dans le cœur de V. M. A la veille de mourir, ce n'est pas une petite consolation pour moi, que de voir que V. M. I. est animée de sentimens véritablement italiens.

"Dans quelques heures je n'existerai plus; mais, avant de rendre le dernier soupir, je veux que l'on sache—et je le déclare avec la franchise et le courage que jusqu'à présent je n'ai jamais démentis—que l'assassinat, sous quelque forme qu'on le présente, n'entre pas dans mes principes, quoique, par suite d'une fatale erreur mentale, je me sois laissé entraîner à organiser l'attentat du 14 janvier. Non: l'assassinat politique ne fut pas mon système, et je l'ai combattu en exposant ma vie même, dans mes écrits, tout aussi bien que par mes actes publics, lorsque j'avais une mission d'un gouvernement.

"Mes concitoyens, au lieu d'avoir confiance dans le système de l'assassinat, doivent le repousser. Qu'ils apprennent, par la voix d'un patriote qui va mourir, que leur délivrance doit être achetée par l'abnégation d'eux-mêmes, par l'unité constante de leurs efforts et de leurs sacrifices, et par l'exercice de la vertu véritable: qualités qui grandissent dans la partie jeune et active de mes compatriotes; qualités qui seules pourront faire l'Italie libre, indépendante et digne de la gloire de nos aïeux.

"Je meurs, mais je le fais avec calme et dignité, et je veux que ma mémoire ne soit tachée par aucun crime.

"J'offre mon sang en expiation pour les victimes du 14 janvier, et je prie les Italiens, lorsqu'ils seront un jour indépendans, de dédommager convenablement tous ceux qui ont eu à souffrir des suites de cet attentat.

"Que V. M. I. me permette enfin de lui demander la grâce de la vie, non pas pour moi, mais pour les deux complices condamnés à mort avec moi.

"Je suis, avec le plus profond respect, de Votre Majesté Impériale,

"FELICE ORSINI.

"Prison de la Roquette, 11 mars 1858."

LE LEVIATHAN EN DANGER.—Le colossal steamer ancré en ce moment dans la Tamise, vient d'avoir à traverser une épreuve qui, fort heureusement, n'a amené aucune conséquence fâcheuse, mais qui révèle les dangers nouveaux attachés à ses immenses proportions. Nous empruntons à ce sujet le récit du *Times* de Londres.

Après avoir expliqué que le steamer était affourché sur quatre bouées, de façon à garder en toute éventualité sa position longitudinale dans le sens du fleuve, le journal anglais poursuit ainsi:

"Lundi, (5 avril) les coups de vent du nord qui donnaient en travers de la rivière furent très violents, et dégénérèrent à la fin en véritable tempête. Exposé en rade au même temps, le navire monstre eût eu assez d'une seule chaîne qui l'eût naturellement maintenu le nez dans le vent; mais amarré comme il l'était à l'avant et à l'arrière avec les deux tiers de son immense flanc exposé à toute la force des grains, les chaînes de toutes les bouées n'y purent suffire. Vers une heure du matin, dans la plus grande force de la tempête, la chaîne de 160 brasses placée au bossoir du vent se tendit hors de l'eau comme une barre de fer, et se brisa à environ vingt pieds du bordage. L'anneau qui la retenait brisé fut lancé dans la rivière comme par un canon, et le bâtiment commença à s'incliner vers le rivage, présentant ainsi encore plus le travers à l'effort du vent. Il s'en suivit ce à quoi l'on devait nécessairement s'attendre. En quelques minutes, les autres chaînes se rompirent l'une après l'autre, et à chaque fois le Leviathan se rapprochait d'autant du rivage.

"Heureusement, sous le vent à lui se trouvaient quelques petits navires sur lesquels porta le colosse en dérive, et qui, pressés les uns sur les autres comme autant de coussins, le tinrent assez écarté du rivage pour lui éviter toute avarie. Pendant ce temps d'arrêt, M. Prowse, l'officier de service, prit toutes les mesures pour empêcher l'accident de s'aggraver, et le capitaine Harrison, appelé de Liverpool par le télégraphe, acheva le remplacement des amarres brisées, par d'autres plus fortes encore."

Dès le lendemain le Leviathan était ramené à son amarrage dans des conditions telles que tout nouvel accident semble désormais impossible.

**Nouvelles diverses.**

—On s'occupe en ce moment d'un projet d'association de tous les médecins de France; elle aurait pour but de secourir les confrères malheureux et de prêter appui à ses membres dans les contestations judiciaires et autres. Ce projet est né en province, à Bordeaux, et il a été fort bien accueilli à Paris.

—Les journaux anglais annoncent avec regret la mort du sculpteur irlandais, Hogan, enlevé après une courte maladie; c'est une perte nationale. Passionné pour son art qui l'absorbait, Hogan a acquis une réputation sans avoir rien fait pour sa fortune; il a vécu et il est mort pauvre. Il laisse à la charité du monde une veuve et onze enfants. Ses plus belles œuvres sont un *Pleure* [illegible], un *Christ mort* et une magnifique statue d'O'Connell.

—Une correspondance de Vienne annonce que la démolition des fortifications qui séparent la ville de Vienne de ses faubourgs a commencé le 30 mars. Ces fortifications [illegible] commencées, il y a 330 ans, par Maximilien lorsque les Turcs marchaient sur Vienne, sous Soliman. Mais elles ne furent achevées qu'en 1632, sous Léopold Ier.

## FEUILLETON.

### BLACK.

*Suite.*

En sortant du No. 22, le chevalier trouva le fiacre à la porte.

L'honnête Pierre Marteau était près du fiacre, et achevait un déjeûner, moins somptueux, mais probablement aussi bien venu que celui du chevalier.

Le cocher du fiacre et le marchand de vin du coin en avaient fait les frais.

—Ah! ah! dit-il en voyant le chevalier appuyé au bras de M. Chalier, et Black qui les suivait ou plutôt qui suivait M. de la Graverie, il paraît que vous voilà raccommodé avec le propriétaire du chien, et que tout a fini pour le mieux.

—Oui, mon ami, dit le chevalier, et comme il faut que tout finisse pour le mieux, pour vous aussi bien que pour moi, vous allez continuer à m'accompagner jusqu'à l'hôtel, où, si vous le voulez bien, nous réglerons nos comptes.

—Ah! ce n'est pas pressé, notre bourgeois, je vous ferai volontiers crédit.

—Non, et si je suis tué demain?

—Puisque vous ne vous battez pas.

—Je ne me bats pas avec Monsieur, dit le chevalier en se redressant, mais je me bats avec un autre.

—En vérité, dit Pierre Marteau, non, parole d'honneur! A la première vue, je ne vous aurais jamais cru si mauvaise tête; mais, par bonheur, vous dormirez d'ici là, et la nuit porte conseil.

Le chevalier monta dans le fiacre où l'attendait déjà M. Chalier; Black, qui craignait sans doute quelque nouvel accident, n'y monta qu'après le chevalier; Pierre Marteau referma la portière sur les deux hommes et sur le chien.

Après quoi il reprit sa place près du cocher.

Au moment où le fiacre s'arrêtait rue de Rivoli, devant la porte de l'hôtel de Londres, deux officiers arrivant chacun d'un côté opposé se rencontraient sur la terrasse des Feuillans.

—Bon, dit le chevalier, voilà nos hommes. Ne vous faites pas attendre, mon cher Chalier, et tenez ferme.

M. Chalier lui fit signe qu'il serait content de lui, et traversa la chaussée de la rue de Rivoli, tandis que le chevalier faisait signe à Pierre Marteau de le suivre.

Pierre Marteau obéit.

Arrivé dans sa chambre, le chevalier commença par réinstaller Black sur des coussins, et, quand il l'y vit confortablement établi:

—Ah! dit-il, à notre tour, maintenant, mon brave homme.

Et prenant dans un tiroir du secrétaire fermé à clé un petit portefeuille de maroquin rouge, qui indiquait, par la fatigue de la peau, le long usage qu'on avait fait le chevalier, il y prit un petit morceau de papier transparent qu'il présenta à Pierre Marteau.

Celui-ci le déplia avec une certaine hésitation et quoiqu'il dût être assez peu familier avec les billets de Banque, il reconnut le petit morceau de papier pour être sorti de cet estimable établissement.

—Oh! oh! dit-il, signé Garat, c'est la signature qui s'escompte le plus facilement et pour laquelle on prend le moins de courtage. Combien faut-il vous rendre là-dessus, notre bourgeois?

—Rien, répondit le chevalier, je t'ai promis cinq cents francs si je retrouvais mon chien; je l'ai retrouvé et je te les donne.

—Pour moi, pour moi tout seul? allons, pas de bêtises, bourgeois, les émotions, cela porte à la peau.

—Ce billet est à vous, mon ami, dit le chevalier, gardez-le.

Pierre Marteau se gratta l'oreille.

—Enfin, dit-il, vous me le donnez de bon cœur?

—De bon cœur, de grand cœur même.

—Mais avec lui, vous ne me donneriez pas une poignée de main?

—Pourquoi pas? deux, mon ami, deux et avec grand plaisir!

Et il tendit ses deux mains au prolétaire.

Celui-ci tint les mains délicates du chevalier serrées pendant quelques secondes entre ses mains calleuses, et ne les lâcha que pour essuyer une larme qui glissait du coin de son œil sur sa joue.

—Eh bien! dit-il, vous pouvez vous vanter, vous, que le curé de Sainte-Elisabeth en dira demain une crâne, et à votre intention encore.

—Une crâne, quoi! mon ami? demanda le chevalier.

—Une crâne messe donc, et je vous déclare une chose, c'est que, s'il vous arrive malheur demain dans votre duel, c'est qu'il n'y a pas de bon Dieu là haut.

Et Pierre Marteau sortit en essuyant une seconde larme.

Le chevalier en fit autant que Pierre Marteau; seulement il en essuya deux d'un coup.

Puis il alla à la fenêtre et l'ouvrit en essayant de siffloter un petit air.

Il vit M. Chalier en grande conférence avec les deux témoins de Gratien d'Elbène.

III.

QUI SERA TRES AGREABLE A CEUX DE NOS LECTEURS QUI AIMENT A VOIR POLICHINELLE EN POSSIBLE LE DIABLE A SON TOUR.

Le chevalier de la Graverie dormit cette nuit-là comme Napoléon la veille d'Austerlitz.

Il est vrai qu'il avait près de lui son ami Dumesnil, sous le pseudonyme de Black.

A sept heures du matin, grâce à un coiffeur qu'il avait envoyé chercher rue Castiglione, il était non-seulement habillé, mais rasé et coiffé, avec un soin que, depuis longtemps, il ne donnait plus à sa toilette, et il se promenait dans sa chambre, calme et presque souriant.

Black, de son côté, semblait d'une gaîté folle.

Il est vrai que le chevalier ne pensait pas le moins du monde à son duel, et que ce n'était, comme on pourrait le croire, nullement par courtoisie pour M. Gratien d'Elbène, qu'il s'était fait raser et coiffer.

Non, le chevalier pensait à Thérèse, à Thérèse, à qui il avait dit de venir le rejoindre, et que, par une double lettre écrite, l'une à M. Chalier, et l'autre à Henry, il laissait, grâce à l'acte de Mme de la Graverie, bel et bien sa fille, et dûment, et seule et unique héritière.

C'était pour Thérèse qu'il s'était fait coiffer et raser.

Il pensait quelle joie ce serait pour Thérèse lorsqu'il lui apprendrait qu'elle était sa fille, car il était bien décidé à n'altérer en rien cette joie, en parlant à l'enfant des fautes de sa mère.

Il s'était même dit, qu'au besoin, il prendrait à sa charge l'abandon si prolongé de la pauvre orpheline.

A sept heures et un quart, on heurta à la porte de la chambre du chevalier.

C'était Henry d'Elbène.

Le chevalier jeta un coup d'œil rapide sur le jeune homme, et vit facilement, à la sérénité de son visage, qu'il ignorait complètement quel était l'adversaire du chevalier.

—Vous voyez, chevalier, lui dit Henry avec une courtoisie qui sentait d'une lieue son gentilhomme, combien je suis exact et fidèle à venir dégager ma parole.

Une espèce de remords mordit le chevalier au cœur.

Etait-ce bien à lui de faire ainsi Henry son second contre Gratien, de faire crier vengeance au frère contre le frère?

Aussi, fut-ce avec une physionomie légèrement assombrie qu'il répondit au jeune homme:

—Tenez, Monsieur Henry, tout en vous remerciant de votre ponctualité et de la preuve d'intérêt que vous voulez bien me donner, je vous avoue que j'eusse mieux aimé vous voir manquer au rendez-vous.

—Pourquoi cela, Monsieur? demanda le baron étonné.

—Parce que ce qui va se passer vous touche de beaucoup plus près que vous ne l'avez supposé et que vous ne pouvez même le supposer.

—Que voulez-vous dire?

Le chevalier posa sa main sur l'épaule du jeune homme, et avec une parfaite dignité:

—Tenez, Monsieur, lui dit-il, malgré la grande différence de nos âges, vous m'avez, par votre caractère ferme et dégagé de sots préjugés, par l'élévation de vos sentimens, inspiré une profonde estime, et, permettez-moi de vous le dire, une vive amitié; mais ce n'est cependant ni cette estime, ni cette amitié qui m'ont amené à vous faire la confidence de ce que vous avez reçu de moi l'autre jour.

—Et par quel autre motif avez-vous donc été dirigé, Monsieur?

—Ecoutez, mieux vaut que vous ne le sachiez pas; mieux vaut que, tandis qu'il en est temps encore, vous partiez sans m'accompagner là où je vais. Je vous relève de votre serment; je vous tiens quitte de votre promesse; et, plus j'y pense, plus je trouve non-seulement raisonnable, mais loyal, mais humain d'agir ainsi; la pauvre enfant que vous avez aimée et qui vous aime encore, pourrait m'en vouloir de vous avoir associé au châtiment.

—Que signifient ces réticences, Monsieur le chevalier? demanda Henry; de qui parlez-vous, je vous en conjure? La pauvre enfant que j'ai aimée et qui m'aime encore, dites-vous? Mais j'ai aimé une seule femme dans ma vie, et cette femme, c'est....

Henry hésita, mais le chevalier acheva pour lui:

—C'est Thérèse, n'est-ce pas? dit-il.

—Comment savez-vous le nom de Thérèse? comment savez-vous que j'ai aimé Thérèse? demanda vivement le baron.

—Parce que Thérèse est ma fille, Monsieur, ma fille unique, mon enfant chérie, et que son séducteur, l'homme qui a abusé de sa ressemblance avec son frère pour commettre un crime, c'est votre frère.

—Gratien?

—Lui-même.

—Alors, c'est contre mon frère que vous vous battez?

Le chevalier se tut, son silence était une réponse.

—Oh! le malheureux! s'écria Henry en cachant son visage entre ses deux mains.

Puis, après un instant:

—Mais, comment? demanda-t-il, a-t-il consenti à se battre contre le père de la jeune fille qu'il a séduite?

—Il ignore que je suis le père de Thérèse; d'ailleurs je lui ai fait une insulte telle qu'elle ne lui laissait pas le choix de se battre ou de ne point se battre.

—Oh! mon Dieu! mon Dieu! dit Henry.

—Allons! allons! du courage, mon ami, dit le chevalier, cela me semble vraiment bizarre d'en être arrivé à le recommander [illegible] aux autres; du courage, rentrez chez vous [illegible] seulement [illegible] sur laquelle je veux compter encore.

Henry fit un signe indiquant que le chevalier pouvait compter sur lui.

—Si je succombe, ce qui est probable, [illegible] le chevalier avec un sourire doux et triste, et je m'y attends, je vous lègue mon enfant, ma fille, ma Thérèse, la vôtre, Henry. Veillez sur elle, consolez-la, protégez-la; M. Chalier, dont voici l'adresse, vous fournira les moyens de faire reconnaître ses droits à ma fortune.

—Non, Monsieur, non, s'écria Henry en se redressant [illegible] je comprends [illegible] la conscience, et [illegible] Ce qui était [illegible] ma part et [illegible] que mon frère, [illegible] je ne vous abandonnerai [illegible] votre adversaire; [illegible] je voudrais prendre votre place, car c'est moi, mais bien plus que vous, qu'il a offensé; mais quels que soient les liens qui m'attachent à lui, [illegible] en présence de toute l'horreur que [illegible] pour son abominable action, je [illegible] le châtiment, moi [illegible] remords. Marchons donc, [illegible]!

—Voilà une [illegible] qui vient d'un grand cœur, mon jeune ami, [illegible] ne saurais mieux vous prouver [illegible] l'estime que m'inspire l'élévation de vos sentiments; mais songez-y, j'ai insulté [illegible] votre frère, je vous le répète, [illegible] accommodement sur le terrain est chimérique.

—Ah! si j'étais libre, Monsieur, s'écria Henry, Thérèse serait heureuse, Thérèse serait réhabilitée, quoique, oh! c'est bien affreux! un frère; mais, tout enfants que nous fussions, Monsieur, autant il y avait de ressemblance dans nos traits, autant il y avait de différence dans nos caractères; lui vit dans le bruit de l'orchestre et des cafés, moi je vis dans la solitude; depuis son retour à Paris, je ne l'ai pas vu deux fois; mais je m'écarte de la question, je m'excuse, en quelque sorte, auprès de vous, du crime d'un autre; enfin, quand vous la reverrez, chevalier, s'il demandait que vous paraissez un pareil souhait, j'espère que vous le [illegible], dites-lui que celui qui l'a tant aimée, [illegible] l'aime encore, n'a pas voulu abandonner son père en ce moment suprême, quoi qu'il en coûtât à son cœur.

(*A continuer.*) ALEXANDRE DUMAS.

---

Marié, à Baltimore, Mardi soir, 20 avril, par le Rév. Dr Cox, BAYARD MILLIGAN, de la Nlle-Orléans, à SUSAN, fille cadette de feu John B. Howell, de Baltimore.

Décédé, hier matin, à 2 heures, LEOPOLD MILLAUDON, âgé de 15 ans. Les amis et connaissances des familles L. Millaudon, J. Abat et L. F. Generès sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, 28 du courant, à 4 1/2 heures P. M.

Le corps est exposé chez son grand-père, L. Millaudon, 152, rue Bourbon.

Une des maladies les plus communes et des plus douloureuses, c'est la fièvre ou frisson. Les médecins offrent depuis longtemps des remèdes qui, disent-ils, doivent produire une guérison radicale. Le Dr. J. Hostetter, médecin célèbre, a réussi à présenter au public une préparation pour la fièvre ou frisson. Une demande incessante et le succès des AMERS ont valu à ce remède une réputation que n'a jamais obtenu un spécifique de ce genre. Les Amers du Dr Hostetter sont sans contredit ce qu'il y a de mieux pour la fièvre ou frisson.
A vendre par tous les marchands et pharmaciens et par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres. 27av—6t

**LES MITES.**
Pour vous débarrasser des mites, ravets, puces, fourmis et autres genres d'insectes vous devez employer la
**POUDRE PRUSSIENNE**
préparée par le Dr Wilson. C'est le seul préservatif sur lequel on puisse compter. Avec la poudre PRUSSIENNE, les tapis, les draps, les fourrures de tous genres sont à l'abri de tout danger. Rappelez-vous de ne prendre que la POUDRE PRUSSIENNE et [illegible]. C'est la mort assurée de toutes les tribus d'insectes.
A vendre en gros et en détail par J. W. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres, N. O. Agents généraux pour le Sud et auxquels tous les ordres doivent être adressés. 28 avril

**OLIVE TAR ET POUDRES DE FER ET DE SOUFRE, DE STAFFORD.**
Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'OLIVE TAR, de STAFFORD, comme le meilleur remède dont nous ayons fait usage pour les maladies des poumons; ainsi que sur les POUDRES de FER et de SOUFRE comme [illegible] pour donner de la vigueur et de la force au système. Nous les avons goûtées toutes deux et avons pleine et entière confiance dans leurs propriétés curatives dans les cas recommandés.
A vendre à la Nlle Orléans en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres. Agents généraux pour le Sud et à qui tous les ordres doivent être adressés. 28 avril—28,29,30

**La Pierre de remède de la Sagesse.**
[illegible]

**La découverte médicale de Kennedy.**
Il importe peu de connaître la maladie dont vous souffrez ou celle d'où vous avez souffert. LA DECOUVERTE DE KENNEDY purifie le sang, [illegible] et prépare la constitution contre les atteintes de l'été et ses conséquences. [illegible] découverte de Kennedy.
A vendre à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151 rue de Chartres. Agence générale pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées. Mav—28,30

**Aux Malades.**
Avez-vous une maladie de l'urine? Prenez l'Extrait composé de Buchu de Helmbold.
Avez-vous une maladie de vessie? Prenez l'Extrait composé de Buchu de Helmbold.
Avez-vous une maladie de l'urètre? Prenez l'Extrait composé de Buchu de Helmbold.
Souffrez-vous de débilité des organes nerveux? Prenez l'Extrait composé de Buchu de Helmbold.
[illegible]
Souffrez-vous d'émissions involontaires? Prenez l'Extrait composé de Buchu de Helmbold.
A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151 rue de Chartres. Agents généraux pour le Sud et à qui tous les ordres doivent être adressés. O. O. WOODMAN.

LE CRI GÉNÉRAL EST:
**Parlez-vous l'Anglais?**
C'est la première question adressée à tous les étrangers. La plus grande partie répond, non, et pense tout le temps à l'apprendre [illegible] une langue qui s'apprend en quelques semaines de pratique [illegible] qui les met à même de remplir toutes les places, au lieu de se condamner à végéter par indifférence pour cette langue, [illegible].
CEUX QUI NE PARLENT PAS DU TOUT, et ceux qui parlent incorrectement, TOUS, VIEUX OU JEUNES, Rendez-vous, sans plus tarder, au grand établissement des langues, du **Prof. BRETTE**, 13 rue St-Charles, [illegible] par une pratique aisée et [illegible] L'ANGLAIS, L'ESPAGNOL, L'ALLEMAND, LE FRANÇAIS.
L'établissement est ouvert depuis 7 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Les dames y sont reçues, dans des salons séparés, ainsi que les enfants qui ont besoin de se familiariser rapidement avec toutes ces langues. 8 avril

DES POSITIONS peuvent être obtenues par ceux qui en sont capables. Les négociants, etc, désireux d'avoir des commis et teneurs de livres doivent s'adresser au Collège Commercial de Dolbear, 166, rue du Canal.—De nouvelles classes commencent cette semaine, et ceux qui veulent être prêts pour les affaires doivent se présenter immédiatement. RUFUS DOLBEAR. 28av

**Demande.**
ON demande un professeur pouvant enseigner l'anglais et le français. Il serait pour aller sur une habitation près de la ville. S'adresser au No 166 de la rue St-Louis, entre Dauphine et Bourgogne (Institution). 28av—3

**On demande**
UNE bonne couturière de couleur, blanchisseuse et repasseuse. On demande des gages convenables. S'adresser au No 168 rue Gravier, en face de l'hôtel St-Charles. 28av—3

**P. Durel & Co,**
Marchands de fournitures de bureau, imprimeurs et fabricants de blancs, 37, rue de Chartres,
VIENNENT de recevoir par le steamer Cahawba, les ouvrages importants et utiles au commerce, ci-après énumérés:
Tables du change français, indiquant la valeur des francs et centimes en piastres et cents, [illegible]
Tables du change sterling [illegible]
Tables d'intérêt de Rowlett, [illegible]
Tables d'intérêt de Preston, [illegible]
Tarif des Etats Unis d'Ogden [illegible]
[illegible]
Les ouvrages ci dessus sont offerts à très bas prix par P. DUREL & Co, 37, rue de Chartres. 28av

RIZ par la goëlette Cordelia, venant de New-York: 100 barils [illegible], 10 de [illegible], 25 de huile de Palma-Christi, 1 de Oseille en pâte, 6 de [illegible], 2 de amandes amères, 5 barriques moutarde en graine de Trieste, à vendre par P CUSACHS, BRO & Co, 26 avril coin Royale et St Philippe

MIEL—5 quarts miel d'abeilles, 10 barils de [illegible]. Reçu par le brick Tallulah de la Havane et à vendre par P CUSACHS BRO & Co, 26 avril coin Royale et St Philippe

GENIEVRE—[illegible] 50 pipes genièvre de [illegible] en débarquement du navire Kate Hyer, du Havre, et à vendre par LANATA FRERES, 6 et 11 rue Jefferson. 26 av

PAPIER de paille—7000 rames papier de diverses grandeurs. A vendre par JOS H MAHER & Co, Nos 63, 65 et 67, Nelle Levée. 15 av

**D. LOPEZ,**
Encoignure des rues Chartres et Conti.
Informe le public qu'il vient d'ouvrir son établissement [illegible] de SODA qu'il recommande [illegible]

**Foyer Maçonnique No 44.**
[illegible]

QUININE—A vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas. 15av

**ATTENTION.**
Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan d'eau-de-vie française, vins, sardines, etc., qui aura lieu aujourd'hui, mercredi, 28 du c., à 10½ heures, A. M., au magasin des importeurs Messieurs Th. Baily [illegible] & Co, No 27 rue de la Vieille Levée.

**Manteaux, Broderies et Marchandises sèches.**
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de Manteaux, Broderies et Marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin de Messieurs [illegible], No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente [illegible] de cigares et tabac de la Havane [illegible] aujourd'hui, à 10 heures du matin, par D. R. Morphy, encanteur, au magasin de MM. [illegible] Frères, No 24, rue Vieille Levée.

MM. Beard & Co vous prient d'honorer de leur concurrence la vente des meubles élégants de M. Vogel, No 28, rue Philippe, aujourd'hui, à 10 heures. [illegible] ameublement de salon en bois de rose, richement sculpté, un beau piano, [illegible] à 1 heure précise. On pourra examiner les meubles dans la matinée.

**Ouverture de l'Hôtel Washington.**
LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils feront l'ouverture de l'HOTEL WASHINGTON, au lac Pontchartrain, dimanche prochain, 2 mai. Ce magnifique établissement reconstruit dans un genre nouveau, ne laisse rien à désirer sous le rapport de la distribution et du confortable. [illegible] Les jardins, parfaitement entretenus, offrent aux promeneurs un ombrage aussi frais que par le passé. 28av—3m JULES COURCELLE & Co.

**Société de Musique Classique.**
Le dixième et dernier concert de la saison aura lieu [illegible] salle des Odd Fellows, à 8 heures précises. E. F. DUMAS, Secrétaire pro tem. 27 avril—2t

**Logia Caridad No 7. A. O. G. F.**
Se suplica á los miembros de esta Logia su puntual asistencia á la tenida que debe tener lugar el jueves 29 del corriente, á las siete y media en punto de la tarde, para tratar de asuntos interesantes.
Por orden del V. G. G. V. CORRAL, Secretario.
Nueva Orleans 27 Abril 1858. 28av

IL est donné avis par le soussigné que sa femme Marie louise Dubois ayant abandonné le domicile matrimonial, il ne sera responsable d'aucune dette contractée par elle. 27 avril 1858. JOSEPH GEELIER. 28av—1m

CLOUS de 4d—[illegible] kegs en magasin, à vendre par GUSTROUGE & LARGOUSSY, 13 et 15, rue St-Louis

GRAINES—16 livres graines de chou-fleurs, qualité supérieure; 100 livres d'oignons rouges, céleri doux, carottes rouges, betteraves, épinards, radis etc. En débarquement du navire Danube, de Gênes, et à vendre par J. VIOSCA, jr, 25, rue Conti. 28 avril

VINS, pâtes, conserves—1000 caisses vins rouge et blanc divers et marques. 400 caisses pâtes d'Italie, macaroni et vermicelle, 300 boîtes conserves de Bologne, 50 caisses vermouth de Turin, qualité supér. A vendre par J. VIOSCA Jr, 25, Conti. 16 avril

ESSENCES—150 livres essence bergamote, première qualité; 100 livres essence de limon, 100 de Portugal, 50 [illegible], 50 livres essence de géranium, 50 [illegible] de fleurs d'oranger. A vendre par J VIOSCA Jr, 25, Conti. 22 avril

CHAMPAGNE—100 paniers champagne Léderer & Fils; [illegible]. A vendre par J VIOSCA Jr, 25, rue Conti. 26 avril

**Dépôt des Eaux Minérales de France, à la Nouvelle-Orléans.**
Eaux Minérales naturelles de Vichy, Département de l'Allier, France. [illegible]

HYPOPHOSPHITE de chaux, [illegible] E. J. HODGIN, Pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane.

ODONTINE PELLETIER.—12 douzaines Odontine Pelletier, de première fraîcheur [illegible] E. J. HODGIN, Pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane.

BOUQUET des vins de Médoc à Bordeaux [illegible]

**Habillemens d'été.—Chemises, &c., &c.**
**ALFRED MUNROE & Co**, 96, rue des Magasins,
OFFRENT à leurs amis et à leurs pratiques un bel assortiment de HABITS D'ÉTÉ, PANTALONS D'ÉTÉ, VESTES D'ÉTÉ, CHEMISES DE DESSOUS D'ÉTÉ, CALEÇONS D'ÉTÉ, CRAVATES D'ÉTÉ, CHAUSSETTES, GANTS, BRETELLES, MOUCHOIRS, MALLES, VALISES, SACS DE VOYAGE, &c.
CHEMISES PATENTÉES. [illegible]
ALFRED MUNROE & Co, 96, rue des Magasins.

**Agence fiscale de la ville de la Nouvelle-Orléans.**
Banque des Citoyens de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 26 avril 1858.
AVIS—Les détenteurs de coupons de bons émanés de la ville de la Nouvelle-Orléans et de coupons de bons émis par la dite ville en faveur des compagnies de chemins de fer, lesquels seront dûs et payables à New York le 1er mai prochain, sont avertis que [illegible] LEON [illegible], Caissier. 27 avril—6

**DISTILLERIE A VENDRE A L'AMIABLE, pour cause de santé.**
UNE belle DISTILLERIE, appareil Dérosne; cuves à fermentation, filtres [illegible] tout en bon état et en pleine activité. S'adresser rue Jefferson, No 20.
Plus: Un procédé de rectification qui ne laisse rien à désirer. 27 avril—3

**INSTALLATION A VENDRE et magasin à louer.**
LE soussigné désire vendre son installation et louer le magasin qu'il occupe. ADOLPHE BLACHE, 120 rue Royale. 27av

**Adolphe Blache,** No 120, RUE ROYALE,
VENDRA, durant cette semaine, [illegible] prix coûtant, [illegible] mai prochain [illegible]. 27av

CIGARES de la Havane—150,000 cigares de la Havane, arrivés par la goëlette américaine C. R. Knudsen, et venant d'être reçus en magasin, comprenant un bel assortiment de Reynas, Bouts et Demi Regalias, Londres, Prensado et Millares, des marques Perla Cubana, Washington, [illegible] et Cervantes. A vendre par CABALLERO & BASUALDO, 26 Vieille Levée, encoignure Douane et Bienville. 28av

DIVERS en magasin—150 caisses vin mousseux, [illegible]; 120 quarts pipes vin de Porto, [illegible]; 1000 [illegible] de 1, 2, 3 et 5 gallons. 10 caisses petits pois en boîtes et demi boîtes. Câpres, bouchons [illegible]. A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 29, rue Douane. 27 avril

COUVERTURES de N. Granier, en magasin—25 balles couvertures de laine, couleurs assorties, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 29, rue de la Douane. 27 avril

EAUX DE VIE en douane—50 futailles eau-de-vie de Cognac des marques [illegible]. A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 29, rue de la Douane. 27 avril

**Demande d'Esclaves.**
ON demande à acheter plusieurs esclaves, depuis l'âge de 10 ans jusqu'à 25 ans. S'adresser rue de la Douane No 112, entre Bourbon et Dauphine. A. DERBEY, courtier.

POMMES de terre—150 barils [illegible], en magasin. Pois de la Caroline—50 sacs véritables pois de la Caroline. Farine—350 barils farine extra et superfine. Fèves—160 barils fèves de choix [illegible] en magasin et à vendre par HARRIS & POLLOCK, 33, Tchoupitoulas. 27 avril

SIROP couleur d'or—50 barils, à vendre par E J HART & Co. 77 et 79 rue Tchoupitoulas. 27 avril

RIZ—100 tierçons riz prime de la Caroline, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas. 27 av

QUININE à vendre par E J HART & Co. 77 et 79 rue Tchoupitoulas. 27 av

WHISKY—60 barils, à vendre par E J HART & Co. 77 et 79 rue Tchoupitoulas. 27 av

AMERS de Hostetter—[illegible] A vendre par E J HART & Co. 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

WHISKY—300 barils whisky [illegible]. A vendre par E J HART & Co. 77 et 79 rue Tchoupitoulas. 27 av

**Magasin d'Habillements.**
No 1, [illegible] coin de la Vieille Levée, [illegible]

**R. CHAMPAGNE,**
MARCHAND-TAILLEUR,
A toujours en magasin un grand assortiment [illegible] de Paris et de New-York. [illegible]

**DIVERS** en magasin: 40 barriques vin rouge pour familles, 6 do do très vieux, 10 do vin blanc Haut Sauterne; 200 caisses vin rouge St Julien et St Estèphe; 150 do absinthe [illegible]; 140 do cerises à l'eau-de-vie, [illegible]; 50 paniers champagne diverses marques; 75 quarts pipes Cognac, [illegible]. Rhum de la Jamaïque, de Cuba et du pays, brandy, whisky et imitations. A vendre par X LAMBERT, 63, rue des Magasins. 26 avril

TABAC—60 balles tabac de Mexique en feuilles, pour capes et tripes, à vendre par R. BROUGUIERE & Co. 10, rue Bienville. 16 av

SARDINES à l'huile—150 caisses sardines à l'huile de la marque E. Guilleau, en caisses de 25 boîtes, à vendre par R. BROUGUIERE & Co, 10 rue Bienville. 16av

SARDINES à l'huile—150 caisses sardines à l'huile de Nantes, en caisses de 100 boîtes, à vendre par R. BROUGUIERE & Co, 10 rue Bienville. 3 av

CHAMPIGNONS—15 caisses champignons de Paris, en caisses de 100 boîtes à vendre par R. BROUGUIERE & Co, 10 rue Bienville. 16av

PETITS POIS—5 caisses petits pois en caisses de 100 boîtes, à vendre par R. BROUGUIERE & Co, 10 rue Bienville. 16av

POMMES SECHES—150 barils choix; POIS de la Caroline—300 sacs de la Caroline du Nord; RIZ—50 tierçons de choix; POMMES DE TERRE—400 barils Meshanoc; Do 200 do rouges longues; Do 1er choix—100 barils et sacs; FEVES—100 barils blanches; FARINE—350 barils superfine et extra. En magasin et à vendre par BONNELLY, BEZZINA & Co, 66 et 70 rue Tchoupitoulas. 28 av

CAFÉ de la Havane—600 sacs café de choix, de la Havane, en débarquement du C. Pradiston, à vendre par BORNIO & FRERES, 24 rue Gravier. 26 av

CIGARETTES des marques Españolas, Distinguidas, [illegible] et autres—12 barils en débarquement du C. Pradiston, à vendre par BORNIO & FRERES, 24 rue Gravier. 27 av

$5000 CIGARES de la Havane de la marque bien connue de Washington; [illegible] en débarquement du C. B. Knudsen, et à vendre par BORNIO & FRERES, 24 rue Gravier. 26av

140,000 CIGARES de la Havane, venant d'être reçus directement par le C. Pradiston, de toutes qualités et marques, [illegible]: Regalia, média regalia, Londres, [illegible], Operas, Conchas, [illegible] Washington, [illegible] Star of the West, [illegible]. A vendre par BORNIO & FRERES, 24 rue Gravier. 28 av

EN magasin—160 paniers vin de Champagne [illegible]; [illegible] caisses vin blanc Haut Sauterne; [illegible] vin blanc vieux Haut Barsac; [illegible] vin rouge St Julien Médoc; [illegible] vin vieux Château Brion; [illegible]. A vendre par LANATA FRERES, 6 et 11 rue Jefferson.

EAU-DE-VIE—300 quarts et barillons de pipes, L. Le Breton Cognac, [illegible] Arnes Seignette, de Vine Growers & Co, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 25 Vieille Levée. 28av

VINS rouge et blanc en caisses—1000 caisses bon ordinaires, [illegible] à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 25 Vieille Levée. 21av

THÉ—[illegible] toutes les qualités, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 25 Vieille Levée. 28av

QUININE, sulphate, [illegible] à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 25 Vieille Levée. 28av

**Teinture et Dégraissage.**
MM. CHARLES, FREDERIC & Co, teinturiers et dégraisseurs, [illegible] ont l'honneur de prévenir leur clientèle et le public [illegible] A. A. PEYCHAUD, No 1 S. rue Royale. 12av—3m

**LIBRAIRIE FRANÇAISE.**
Vve REBERT & Co, 149 rue de Chartres.
Reçu par l'Empire City—Annuaire [illegible] (1858), [illegible] Manuel du jardinier [illegible], Chimie industrielle, [illegible] Art de la correspondance, [illegible] P. J. Proudhon, [illegible] Béranger, Ma Biographie, [illegible]. 14 avr

**LIBRAIRIE PAYA,**
56 RUE DE CHARTRES.
Reçu par l'Empire City—[illegible] G. COPPENS & Co, 56, rue de Chartres. 14 avril

**ROMANS NOUVEAUX,**
EN VENTE à la Librairie Nouvelle.
P. Deprez—[illegible]; P. Féval—Les Compagnons du Silence; [illegible] 15av

**KEROSENE OU HUILE DE CHARBON, SANS ODEUR!**
NOTRE huile de charbon, qui était déjà irréprochable sous le double rapport de l'économie et de la clarté, [illegible]
Prix de la quantité de kerosène qui brûle dans une lampe. [illegible] Agents [illegible]

**Avis.**
[illegible]

**Importation directe de Paris.**
[illegible] EDOUARD GUILLOT, [illegible]

**NOUVELLE REDUCTION POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT.**
DEVANT changer de local d'ici à quelques mois, nous [illegible]

**PAUL LACROIX,**
[illegible]

**Au Public.**
Le soussigné se présentera régulièrement aux électeurs de la ville de la Nlle-Orléans comme candidat à la place de MAIRE. L'élection a lieu le 5 juin prochain. BENJ G. HARRISON.

Le soussigné est candidat à la place de Commissaire aux rues. L'élection a lieu en juin. CHAS N. OLIVIER.

**TABAC.**
LA BELLE CREOLE—36 et 5 morceaux à la livre.
ESSENCE DE MIEL. Ces célèbres tabacs en gros (36 et 5 morceaux à la livre) sont constamment en magasin et à vendre par PATTON & SMITH, Encoignure Tchoupitoulas et Gravier.

**Grande Tombola et Bazar du 4me District en faveur et pour l'achèvement d'une église catholique française, rue Jackson, entre Constance et Laurel.**
La Tombola se compose de 3,000 billets. Chaque billet gagnera une prime.
Le prix du billet est de 50 cents seulement, et toute personne porteur d'un billet a droit à l'entrée du Bazar pendant les neuf jours de sa durée.
Les billets d'entrée sans privilége à la Tombola sont de 25 cts pour les neuf jours.
Le Bazar sera ouvert et la Tombola commencée à être tirée le samedi soir, 24 avril, et sera continuée tous les soirs jusqu'au dimanche, 2 mai inclus.
Les chars du Rail-road de Lafayette passent et s'arrêtent devant l'église tous les quarts d'heure.
La Tombola se compose de beaucoup d'objets de valeur, qui n'ont jamais paru dans les tombolas à 50 cents le billet et dont tous les billets gagnent une prime.
Le but de l'ouverture de ce Bazar et de cette Tombola, sera apprécié par les personnes amies du progrès catholique, ou d'origine française: le 4me District étant le seul de la Nouvelle-Orléans où les enfants sont privés de l'instruction religieuse dans leur langue maternelle.
Les personnes qui ont eu l'heureuse idée de venir en aide à cette œuvre, ont lieu d'espérer que la générosité du public de la Nouvelle-Orléans [illegible].
De la part des Dames de la Société de Bienfaisance de St Vincent de Paul, 4me District. 28av—6t

**Soieries de printemps!**
BAREGES ET ORGANDIS, Venant d'être reçus chez
**D. P. SCANLAN & Co.** Nos 13 et 14, rue de Chartres,
UN assortiment choisi d'ORGANDIS, BAREGES et TISSUS DE SOIE, [illegible].
Un autre grand envoi de BRODERIES, DENTELLES, POINTES, CHALES et VOILETTES en dentelle.
Un choix de CHAPEAUX, AMAZONES, BONNETS et BLOOMERS d'été, pour dames et demoiselles. Lesquels, ainsi que la totalité de leur splendide assortiment de marchandises de toutes sortes, seront offerts aux PLUS BAS PRIX DU COMPTANT.
Ils viennent d'ouvrir trois caisses de beaux ORGANDIS FRANÇAIS, à petits dessins, qu'ils vendront à 25 cts la yarde. 27 av—6f

**Amer toni-aromatique.**
*Cordial des dames et célibataires.*
[illegible]

**EN VENTE à la Librairie Paya,** 56, rue de Chartres,
**LES DROITS DE L'HOMME,** PAR EUGENE PELLETAN.
G. COPPENS & CO, 56, rue de Chartres. 26avril

**Marchandises nouvelles aux Magasins de marchandises sèches à bon marché, de DANEIGER,**
Au coin des rues Robertson et Orléans, ET 126, rue des Remparts (autrefois Cirque), [illegible]

**TOILES D'IRLANDE.**
NOUS recevons en ce moment [illegible] TOILES D'IRLANDE POUR CHEMISES et TOILES POUR LES FAMILLES. [illegible] F. & E. REILLY & CO, No 126 rue du Canal. 28av

**ETABLISSEMENT HYDROTHERAPEUTIQUE Du Dr Charles Munde,**
A FLORENCE (Northampton) Mass. Prix: $60 par semaine. 17 av—2m 1 pe

**A. PEPIN & CO.**
Magasin Rouge, entre les deux marchés, le plus près du marché aux viandes, OFFRENT [illegible]

**Café moulu à la vapeur.**
ARTICLE de première qualité et toujours frais. A vendre, en gros et en détail, à la fabrique de chocolat à la vapeur, de D. LOPEZ, No 26, rue de Chartres, encoignure Conti. 13av

**Bureau du Surintendant du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.**
Nlle-Orléans, Lne, 1er avril 1858.
LE soussigné recevra, jusqu'au 1er mai prochain, des propositions cachetées pour [illegible] WM M. WADLEY, Surintendant général.

**Insecticide vicat,**
[illegible] Dépôt rue de Chartres, No 136, maison A. Bernard. 8av

**Avis aux dames.**
LE soussigné vient de recevoir par le steamer Cahawba, de New York, un grand assortiment de ROBES à quilles comme suit: 250 JACONAS robes à quilles; 170 MOUSSELINES robes à quilles; 180 ORGANDIS robes à quilles; 2000 pièces JACONAS français à 12 1/2. U. LABOUSSINI & Co, Bâton Rouge No 1. 24 avril

**Osnaburgs! Osnaburgs!**
HUGARD & VIGNAUD, Agents de McHATTON, PIKE & Co., Fermiers du Pénitencier de la Louisiane,
SONT prêts à livrer au commerce les cotonnades bien connues fabriquées dans cet établissement. [illegible] un assortiment d'Osnaburgs de 7/8 et de 4/4. 28 av—1m

**MAILLOT & SON,**
134, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c. et fabricants de liqueurs du pays. [illegible]

SARDINES à l'huile—[illegible] à vendre par [illegible]

**AVIS.**
*Compagnie de navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans.*
AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet qu'un versement de 15 pour cent est payable le 5 mai prochain et qu'un autre versement de 10 pour cent est payable le 1er juillet 1858. Les souscripteurs sont par le présent priés de venir payer les dits versements au bureau de la Compagnie. R. GARDERE, Président. LOUIS GAGNET, Secrétaire. 14av—30f

**Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.**
Nlle-Orléans, le 12 avril 1858.
L'ELECTION de neuf directeurs qui doivent servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau le lundi 26 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. TUYES, Président. 13av—16f

**Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.**
Capital au comptant ... $250,000
LA Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans est maintenant prête à assurer contre les risques sur l'incendie, les risques sur les rivières et sur la mer, à leur bureau, encoignure des rues Canal et St-Charles.
Cette Compagnie offre aux personnes qui se feront assurer, la garantie d'un capital au comptant d'un demi million de piastres et leur permet de participer aux bénéfices de la Compagnie sur le principe mutuel. Elles recevront des scrip portant 6 pour cent d'intérêt et payables dans quatre ans ou, si elles le préfèrent, il leur sera remboursé 10 pour cent comptant sur le montant de leurs primes.
Toutes les pertes seront réglées équitablement et sans délai.
A. CHIAPELLA, Président. JULES DOLHONDE, Secrétaire.

| | | |
|---|---|---|
| R. W. Ogden, | de la maison | P. Cusachs Bro & Co. |
| Carl Kohn, | « « | C. Kohn & Ryan. |
| L. F. Généres, | « « | Abat, Genérès & Co. |
| V. Maignan, | « « | V. & E. Maignan. |
| M. J. [illegible], | « « | Shaw & Zunts. |
| F. Lobit, | « « | Lobit & Charpentier. |
| John Dolhonde, | « « | Martin, Owen & Cobb. |
| Jas. Deynoodt, | | |
| A. Chiapella. | | |

**P. MALLARD,**
*Rue Royale, 67 et rue Bienville, 36.*
BON MARCHÉ POUR DU COMPTANT.
LE soussigné, voulant écouler son grand stock, annonce à ses amis et à sa nombreuse clientèle, qu'il vendra à prix extrêmement réduit, à partir de ce jour, un très grand choix de meubles, tous fabriqués dans ses ateliers—Aussi: glaces, rideaux, bobinet et mousseline brodée, brocatelle, damas, perse, passementerie pour rideaux, stores, corniches, nattes, lampes, pendules, bronzes, porcelaines, cristaux, plaqués, &c, &c.
Les personnes qui voudront bien lui faire l'honneur de visiter son magasin, pourront s'assurer de la réduction annoncée plus haut. P. MALLARD. 16av

**Magasin de Tapis,**
19 ... Rue de Chartres ... 19
NOUS offrons aux plus bas prix du marché:
NATTES—500 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie.
TOILES CIREES de toutes largeurs, genres et qualités.
TAPIS—Un grand assortiment de toutes qualités reçu directement des manufactures anglaises et américaines.
Couvertures de tables, dessous de tables paillassons, abat-jour, pour du comptant ou du bon papier. A. BROUSSEAU & Co. 19 avril

**IMMENSE SACRIFICE.**
**Rabais extraordinaire.**
JACONAS FRANÇAIS, à 15 CENTS LA YARDE.
ORGANDIS ENLUMINÉS, DE 75 CENTS A 25 CENTS LA YARDE.
Et la balance de nos marchandises dans la même proportion.
Le seul magasin où l'assortiment de bandes brodées en jaconas est complet.
LAZARE & LEVASSEUR, 8 et 10, rue de Chartres, près Canal. 15 avril

**Aux acheteurs de Marchandises sèches.**
NOUS recevons en ce moment, des navires dans le port, et nous ferons, jeudi prochain, l'ouverture d'une grande quantité de Jaconas Imprimés, Organdis, Batistes et imprimés, Grenadines, Broderies et Dentelles, que nous offrirons à très bon marché à cause de la saison avancée. F. & E. REILLY & Co, 126 rue du Canal. 20av

POIS de la Caroline—150 sacs pois frais de la Caroline, à vendre par F. JACOB DUS-UMIER & Co, Nos 44, 47 et 48, Vieille Levée. 20av

**Demande de cuisinière.**
ON demande une cuisinière française pouvant donner les meilleures recommandations. S'adresser au No 11, rue Ste Anne, [illegible]

ON DEMANDE une française pouvant enseigner sa langue. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser à l'institution de Mme Fabre, encoignure Dumaine et Remparts. 14av

**Avis.**
LE soussigné prévient le public de ne pas négocier un billet [illegible] JAMES L LOBDELL, Ouest Baton Rouge. Nlle Orléans, 13 avril 1858. 15av—15f

**Tabac en Feuilles.**
25 balles reçues par le brick Tallulah, de la Havane, et en magasin. 100 balles tabac en feuilles des différentes Vegas [illegible]. A vendre par ANT. COSTA, 16, rue de la Douane. 16av—1m

**AVIS.**
LIBRAIRIE de MICHON & DESPORTES, 200 rue Royale—M. Desportes partant prochainement pour l'Europe, se chargera de toute commission [illegible]

*Liquidation positive.*
**THEODORE DANFLOUS,** 149, RUE ROYALE.
A partir de ce jour, offre à vendre, au prix coûtant, pour du comptant, son magnifique assortiment de sellerie d'importation anglaise, française et américaine, [illegible]

**EN VENTE à la LIBRAIRIE PAYA,** 56, rue de Chartres,
**NAPOLEON III ET L'ANGLETERRE.** G. COPPENS & Co, 56, rue de Chartres. 8 avril

**ARGENT!—ARGENT!**
**LOUIS BLANC,**
PRET D'ARGENT SUR DEPOT, Rue Conti, 47, Entre Chartres et Passage de la Bourse.
AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc., et sur toute sorte de marchandises en général.
VENTE ET ACHAT DE BIJOUX. 27mars

**Magnétisme.**
**MADAME ALLUARD,** SOMNAMBULE FRANÇAISE, RUE BOURBON, 331. Entre les rues Ursulines et Hôpital.
TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine, et spécialement pour LES CAS DESESPERES de maladies nerveuses. [illegible] Mme Alluard reçoit tous les jours. avril—6m

**Hotel des Etrangers à Paris.**
RUE VIVIENNE, No 3.
Près de la Bourse, près des principaux Théâtres, des Boulevards et du Palais Royal.
M. GERARD a l'honneur d'annoncer aux personnes qui se rendent en France qu'il vient de remettre son hôtel à neuf et qu'il est prêt à leur fournir de grandes et petites chambres à 2 et à 6 francs par jour, ainsi que de grands appartements.
Un Restaurant ouvert à toute heure, une excellente table d'hôte, des bains et des voitures sont attachés à l'hôtel.
Les bureaux du télégraphe se trouvant dans l'hôtel, les voyageurs pourront correspondre, avec la plus grande facilité, avec leurs familles, etc.
Journaux français et étrangers. On parle l'anglais et l'allemand.
Ne pas confondre avec d'autres petits hôtels de même nom. 5mars—4mo

**Briques à feu—Briques à feu.**
Manufacturées par L. T. Delassize, *Rock Creek, près de la Pointe Claire, Alabama*
LES planteurs, constructeurs d'équipage, fondeurs et tous ceux en général qui emploient des briques à feu, sont invités à venir examiner les échantillons au bureau de MM. BRIDGE & BRO. 83, rue Gravier ou chez L. T. DELASSIZE, au coin des rues Treme et Vieux Bassin. On trouvera toujours un grand assortiment.—Quant aux qualités de ces briques, nous référons le public au certificat ci joint de la fonderie de Belleville.

CERTIFICAT. Alger, 8 avril 1858.
*L. T. Delassize,*
A votre requête nous avons placé à la coupole de notre fourneau les trois briques à feu fabriquées à votre briqueterie de Rock Creek, près de la Pointe Claire, Alabama, et que vous nous avez envoyées avec deux briques de fabrique anglaise. Elles ont été jetées en même temps dans la fournaise et ont été soumises à la chaleur du fer fondu. La brique marquée du fer, No 1 L. T. D., a paru à peine avoir été affectée par la chaleur. La brique No 2 a été brûlée à la profondeur d'environ 3,16 de pouce, la brique No 3 a été très brûlée. Les briques anglaises ont été entamées par le feu jusqu'à un demi-pouce: nous les considérons jusqu'à présent comme les meilleures que nous puissions obtenir pour revêtir les coupoles de fournaise.
[Signé] R. WELLS, Trésorier. 10 avril—6m

SIRSACAS de Manille, Sirsacas blanc pour jupons. 70 balles sirsacas jaune de Manille; 6 caisses sirsacas blanc pour jupons. 2000 yardes fil de fer pour cercles. 10 caisses mouchoirs soie imprimés. venant d'être reçus et à vendre par C B GRAHAM, 66 rue Gravier. 21 av—13

AMERS—Célèbres Amers des Indes Occidentales, d'Aaron, constamment en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, No 9 rue Gravier. 21av

VINS ROUGE ET BLANC, EN CAISSES.
20 barriques véritable Chateau Haut-Brion, de 1849, vignoble de Jos. Eug. Larrieu; [illegible] véritable Chateau St Julien, 1849; [illegible] vieux vin, vignoble de Mme Vve Morman; [illegible] Margaux-Médoc, vieux, 1850; [illegible] St Emilion, vieux; [illegible] vin bon ordinaire pour famille; [illegible] vin blanc Haut-Sauterne, vieux, 1849. A vendre par FAURIE & NORMAN, 56 et 58 rue Royale. 28av

UN jeune homme ayant fait toutes ses études en France, et parlant le français, l'italien, l'allemand, le grec et le latin désire trouver une place de précepteur. S'adresser au bureau de ce journal. 21av

PERDU—Le certificat de dépôt No 419 de l'hôtel de la Monnaie de la Nouvelle Orléans pour 79/100 onces d'argent, tiré en faveur de H Montfort. La personne qui l'aura trouvé est priée de le remettre aux soussignés. P CUSACHS & BRO, coin St Philippe et Royale. 21 avril—10

MME JULIE a transféré son domicile de la rue des Remparts No 8 à l'encoignure Conti et Franklin. 8 fev—3m

VERRES à vitres—1000 caisses, dimensions assorties, à vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas. 21av

**LOTERIES DE SWAN & Co.**
*Autorisées par l'Etat de la Géorgie.*
**$70,000 POUR $10!**
Prix du billet $10 seulement.
1,000,000 piastres à distribuer en mai.
Les loteries suivantes seront tirées par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA dans le mois de MAI 1858, à AUGUSTA, (Georgie), sous la surveillance des commissaires.
CLASSE 13—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 1er mai 1858.
CLASSE 14—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 8 mai 1858.
CLASSE 15—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 15 mai 1858.
CLASSE 16—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 22 mai 1858.
CLASSE 17—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, samedi 29 mai 1858.
Sur le plan de numéros simples.
Cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq Lots.
Presque un lot pour chaque neuf billets.
MAGNIFIQUE PLAN!
Tous les Samedis, dans le mois de Mai
1 Lot de $70,000 [illegible]
[illegible]
APPROXIMATIONS. [illegible]
5,485 lots s'élevant à [illegible]
Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50.
PLAN DE LA LOTERIE. [illegible]
[illegible] SAMUEL SWAN & Co., Augusta, Géorgie.

**Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle Orléans.**
Nlle-Orléans, 1er avril 1858.
EN vertu de la 31me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans, et pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires", et à l'effet de payer les dettes en maturité cette année, [illegible] 1892 [illegible] la ville de New-York. [illegible]
Commissaires: C. M. Waterman, maire; A. Dupré, chairman; T. Tildard, contrôleur; John M. Hall, chairman; Adam Giffen, trésorier. O. DE BUYS, secrétaire. 15 mars—au 17 mai

**Avis.**
LA Minerve de Thibodaux ayant suspendu sa publication, [illegible] l'Union de Lafourche [illegible]. 12av—1m

**TEINTURERIE.**
J. BONTEMPS, Teinturier, Dégraisseur, rue Bourbon, No 85, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre [illegible]

**Cerceaux pour Jupons.**
1000 pièces reçues par le brick Warrior de New-York, à vendre par C. B. GRAHAM, 66 rue Gravier. 1av—6f

GENIEVRE de [illegible]—15 pipes J Melchers [illegible] en débarquement du navire [illegible] du Havre [illegible]. PREAU & COUTURIE, 21 et 23 rue Gravier. 19 mars

**UNE BONNE AFFAIRE.**
*Pour cause de départ.*
A céder le bail de la maison Nos 213 et 215 rue Royale entre celles d'Orléans et de Ste Anne [illegible] QUETROUEL & LANGSDORFF, 15, rue St Louis. 1mars—6t

A LOUER—Une maison [illegible] PREAU & COUTURIE, 21 et 23, rue Gravier. 12 mars

A LOUER—Le haut des magasins encoignure Baronne et Poydras. [illegible] U. LABOUSSINI & Co., Bâton Rouge No 1. 16 mars

**MERCHANTS' HOTEL,** encoignure des rues St Charles et Canal—Le soussigné, directeur de l'Arcade pendant nombre d'années, [illegible] HOTEL DE PREMIER ORDRE [illegible] J. DE BAUN, propriétaire. 28av—1m

**DODARD & Cie**
DEGRAISSEURS, rue Bourbon, 165.
NETTOIENT toutes sortes d'étoffes et vêtements sans en altérer les couleurs: laine, soie, coton, mérinos, cachemire, barège, gants, velours, satins, rubans, châles, crêpes, etc. Par le moyen d'un nouveau procédé. 14 dec—1an

**Patente de Ramos pour la fabrication du Sucre.**
PENDANT mon absence de la Louisiane, MM Samuel Smith & Co, banquiers de la Nouvelle-Orléans, qui ont ma procuration, feront des contrats et recevront le paiement pour le droit de se servir de la PATENTE DE RAMOS pour la fabrication du sucre.
On peut également obtenir de M. A. B. [illegible], de la Nlle Orléans, des renseignements relativement au procédé. JAMES C. GALLAHER, Agent pour les Etats-Unis. 23av—6f

**MAGASIN A BON MARCHÉ.**
MAGASIN A BON MARCHÉ.
*Marchandises de modes et de fantaisie,* Aux prix de New-York.
Rue de Chartres, encoignure Hôpital.
**Mme G. S. FABIO.**
Mme FABIO informe respectueusement sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne, et les dames en général, qu'elle vient de recevoir d'Europe et de New-York un assortiment complet et varié de marchandises de printemps et de fantaisie, consistant en:
300 douzaines de chapeaux en paille, blanche et grise pour dames et fillettes;
150 douzaines de chapeaux en paille, blanche et grise, pour demoiselles et enfants.
CASQUETTES.
200 douzaines chapeaux "Leghorn" unis, pour filettes et garçons.
Un grand assortiment de châles et de mantilles en dentelle et en soie.
Un choix varié de chapeaux en crêpe et en paille de riz.
Aussi: Un assortiment complet d'articles concernant son genre d'affaires.
Mme FABIO espère que son magnifique choix de marchandises et les prix modérés qu'elle demande (prix de New York) lui vaudront la préférence des acheteurs. Les dames sont respectueusement invitées à aller visiter les marchandises avant d'aller acheter ailleurs. De grands avantages seront offerts pour du comptant. [illegible]

**Cuisinière et blanchisseuse.**
ON a besoin dans une petite famille d'une négresse, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Il lui sera donné un salaire libéral. S'adresser au bureau de l'ABEILLE, ou au No 77 rue Julia, au premier. 16 av—12f

BISCUITS anglais—150 biscuits cracknel, 200 de Machine, 150 de Captain. Venant d'être reçus et à vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti. 21 avril

DIVERS—Reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord: 30 caisses fruits assortis en jus, 20 do do do en 1/2 bouteilles, 250 do fraises, bouteilles et 1/2 bout., 20 do fromage Gruyère, 300 livres fromage Sapsago, 20 caisses gingembre frais de Canton, 40 do olives d'Espagne, 10 do olives farcies, 20 do anchois à l'huile, 40 do vinaigre à l'estragon, 70 do eau de fleurs d'oranger, 25 douz. jus de framboises, fraises et groseilles, [illegible], 10 do cherry de Copenhague, [illegible]. A vendre par DUNTZE & IKEN, au coin des rues Royale et Conti. 21 avril

TABAC en feuilles—En débarquement des bricks Mary Elizabeth et Tallulah: 78 balles tabac Vuelta Abajo, de la Havane, en magasin et à vendre par P. GUMA, encoignure Canal et Tchoupitoulas. 28jan